

Bell Canada

publiques. Winnipeg, au Manitoba est le seul endroit où les tarifs soient inférieurs à Edmonton et Regina. On a à Winnipeg une compagnie de téléphones étatisée. Il en coûte à l'utilisateur \$4.90 pour un téléphone privé et \$11.65 pour un téléphone d'affaires. Si ma mémoire est bonne, c'est le grand-père de l'ex-premier ministre Duff Roblin qui a eu l'idée d'une compagnie des téléphones d'État dans la province du Manitoba.

● (1740)

Dans tous les cas où les réseaux téléphoniques appartiennent à l'État, les tarifs sont nettement inférieurs à ceux de Bell Canada pour le même service. Les chiffres que je vous ai cités concernent des villes d'importance comparable. Dans chaque cas où les téléphones appartiennent à l'État, le système est plus efficace et fournit un service à meilleur marché. Je n'ai parlé que des tarifs en vigueur dans les centres urbains, mais si je considère les zones rurales, ils sont nettement inférieurs quand le service est étatisé.

Les partis conservateurs et libéraux ont tendance à nous dire que les compagnies d'État ne fonctionnent pas, qu'elles sont inefficaces et nécessairement mal gérées. J'aimerais leur faire remarquer que dans les trois provinces des Prairies où les compagnies de téléphone sont propriétés d'État, le service donné coûte 10, 20 voire 50 p. 100 de moins au client que le service offert par Bell Canada. Je n'ai pas avec moi les tarifs en vigueur dans les collectivités rurales, mais je sais qu'ils sont encore moins élevés lorsque le système appartient à l'État.

Je ne suis pas le moins du monde désireux que Bell Canada fasse plus de bénéfices et reçoive plus de privilèges pour financer son expansion. Comme je suis originaire de la Saskatchewan, j'ai eu la possibilité de me servir de téléphones appartenant à l'État. Je suis ensuite venu ici et j'ai utilisé ceux qui appartiennent à des sociétés privées. Il n'y a absolument aucune comparaison. Et je ne parle pas seulement du prix, mais aussi de la qualité du service. Lorsque j'ai demandé à ce qu'on m'installe un téléphone chez moi, ici, il m'a fallu attendre presque deux mois pour obtenir une ligne privée. Cela ne se produirait jamais en Saskatchewan ou au Manitoba. Si vous demandez le téléphone dans ces provinces, vous l'avez au bout de quelques jours. Vous n'avez pas à attendre des mois et des mois. Bell Canada vous fait attendre parce qu'elle ne s'intéresse pas à fournir le service; tout ce qui l'intéresse, c'est de réaliser des profits.

La première priorité des réseaux de propriété publique est de servir la population. Ils ne profitent pas des gens comme des voleurs à la tire en prenant leur argent dans leurs poches. C'est à peu près ce qui se passe avec Bell Canada. Je ne laisserai pas passer cette mesure législative à toute vitesse à la Chambre pour enrichir encore plus Bell Canada.

M. Paproski: Vous devriez faire attention car Bell Canada risque de vous couper le téléphone.

M. Nystrom: Mon téléphone a arrêté de fonctionner il y a une semaine. Il se trouve que c'est arrivé le lendemain de mon intervention au sujet de Bell Canada. J'ai appelé son bureau immédiatement et on m'a répondu qu'il faudrait au moins une semaine et demie pour réparer mon téléphone. En Saskatchewan, les employés seraient congédiés s'il fallait autant de temps pour réparer un téléphone. Cela vous donne une idée de l'efficacité du réseau de propriété publique de Saskatchewan. Il n'est pas aussi inefficace que le réseau de Bell Canada qui

[M. Nystrom.]

est de propriété privée. C'est pour des raisons comme celles-là, que je n'ai pas envie d'emplier les poches de Bell Canada ou de faire plaisir au député de Scarborough-Est (M. O'Connell).

Bell Canada exploite un trop grand nombre de gens ordinaires. Cette société devrait être la propriété du public, et le réseau téléphonique devrait appartenir à la population de chacune des provinces pour que les gens puissent se prévaloir des mêmes privilèges et des mêmes droits que ceux dont nous bénéficions en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta.

Quand le député de Lisgar (M. Murta) prendra la parole, il traitera de la propriété publique du réseau téléphonique au Manitoba en faisant valoir les faibles taux payés par ses commettants, comparativement aux taux exigés des gens dans des circonscriptions comme celles du député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes) et du député de Nickel Belt (M. Rodriguez). Ce n'est que parce que les réseaux téléphoniques du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta sont de propriété publique.

Cela m'exaspère lorsque je compare les deux systèmes de service de téléphone. J'entends continuellement dire que la société Bell Canada est pauvre et qu'elle a besoin de fonds. Dans la question à laquelle j'ai répondu il y a quelques instants, j'ai parlé des bénéfices que réalise la compagnie SASK TEL malgré tous les services qu'elle fournit. Si cette société peut réaliser des bénéfices aussi énormes tout en assurant un service à des tarifs très bas, que fait donc Bell Canada des fonds qu'elle extirpe au contribuable canadien? Elle accorde divers privilèges à ses cadres et investit dans toutes sortes de domaines. Elle le fait grâce à l'argent qu'elle prend à l'homme de la rue.

J'aimerais parler de la liste des actionnaires de la société Bell Canada. Malheureusement, je n'ai pas assez de temps pour citer le nom de ses 76 actionnaires. J'ai entendu des députés conservateurs et libéraux prétendre que la société appartient à des petites vieilles et à des particuliers. En fait, ils sont très rares. La majorité des actionnaires de Bell Canada sont des grosses sociétés.

En Saskatchewan, la compagnie de téléphone a 950,000 actionnaires parce que tous les habitants de la province détiennent au moins une action de la SASK TEL. Il en va de même au Manitoba, et ce devrait être la même chose en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, ainsi que dans les provinces de l'Atlantique.

Des voix: Oh, oh!

M. Nystrom: Lorsque les députés conservateurs et libéraux s'aperçoivent qu'ils n'ont pas gain de cause, ils commencent à pousser des cris.

J'aimerais en revenir à la liste des actionnaires de Bell Canada. On y trouve la compagnie Associates Investors Ltd., qui détient 2,400 actions ordinaires; la Canada Life E-2, qui détient 6,100 actions ordinaires; la Canada Life S-3, pour sa part, en a 22,325; la Canada Life S-9 en a 12,000; la société Canada Permanent Investments, 5,000; la Canada Permanent Pooled, 10,000; la société Canada Trust Investors Equity, 15,000; et enfin, Canada Trust R.S.P. détient 62,000 actions ordinaires. Monsieur l'Orateur, si j'avais une grand-mère comme celle-là, je serais riche.

M. Paproski: Combien d'actions détenez-vous?